

Conditions générales – Bouleau Network

Description

BOULEAU, c'est :

- Le premier Webzine économique
- Le premier magazine économique
- La première communauté de professionnels des bois du Jorat et environs.

Nos OBJECTIFS sont de :

- Mettre la vie des entrepreneurs des bois du Jorat et environs au premier plan
- Promouvoir le dynamisme économique de la région
- Créer des synergies entre les professionnels de la zone définie
- Offrir de l'inspiration et des astuces à nos membres et lecteurs.

Critères et validation de l'inscription

Les critères d'ADMISSION à la communauté BOULEAU sont les suivants :

- Les membres ont un attachement particulier pour les bois du Jorat et environs, selon la zone définie (ils y travaillent, y habitent, y ont grandi...)
- Les membres sont entrepreneurs ou salariés
- Les entreprises ayant leur siège dans la zone définie peuvent également être inscrites comme membre de la communauté. L'entreprise compte comme un membre (avec une cotisation unique) et envoie un ou plusieurs collaborateur(s) de son choix à chaque événement de la communauté (dans la limite des places disponibles).

L'inscription est confirmée dès que les 2 conditions suivantes sont remplies :

- Validation par la team Bouleau
- Paiement effectué

La validation de l'inscription donne droit à l'accès aux prestations citées sur notre site internet sous « avantages membres »

Nos engagements

- Mettre en avant les membres du réseau grâce à un annuaire en ligne
- Nous efforcer de maintenir un équilibre au sein de la communauté entre les différents districts et les différentes communes des bois du Jorat et environs
- Donner la priorité à nos membres dans les articles de BOULEAU-webzine et BOULEAU-magazine
- Pratiquer des tarifs publicitaires préférentiels pour nos membres
- Proposer des rencontres ou événements (en ligne ou en présentiel) qui soient :
 - Réguliers
 - Facultatifs
 - Conviviaux
 - Accessibles
 - Fédérateurs

- o Intéressants
- o Utiles
- o Et représentatifs des domaines d'activités et des différentes communes qui font notre région.

Conditions financières

La cotisation annuelle est de 290.-/an. L'année commence le jour de réception du paiement par le membre, il n'est pas possible de résilier en cours d'année.

Résiliation

L'adhésion au Jorat Networking est conclue pour une durée d'un an et se renouvelle tacitement d'année en année.

Les parties peuvent résilier l'abonnement au moins 30 jours à l'avance pour la fin de l'année d'abonnement.

Nous nous réservons le droit de modifier les présentes conditions générales. Les conditions applicables sont celles actuellement en vigueur.

For juridique et droit applicable

Les rapports entre le client et Bouleau sont exclusivement régis par le droit suisse. Le for de référence est à Servion.

Conditions générales du contrat de service faites à Servion le 01.04.2021 (v1.0).